

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

le 3 février 1991

L'Amiral  
Chef de l'Etat-Major Particulier

(m)

oui

- N O T E -

à l'attention de Monsieur le Président de la République  
(sous couvert de Monsieur le Secrétaire Général)

FH

Signalé  
MB

O B J E T : RWANDA. Nouvelle offensive ougando-tutsie.

Une nouvelle offensive ougando-tutsie a tenté le 2 février de conquérir la ville de RUHENGARI, au Nord Ouest du RWANDA.

Les assaillants, dont les effectifs étaient évalués à trois bataillons, soit environ 1 500 hommes, ont pu être contenus à la périphérie de la ville. Les contre-attaques rwandaises lancées les 2 et 3 février ont permis de dégager RUHENGARI.

Il semble que ces offensives successives sur RUHENGARI aient pour but de se saisir d'un gage territorial avant la réunion des chefs d'Etat de la zone à ARUSHA (Tanzanie) prévue le 9 ou le 16 février. Ce gage gênerait particulièrement le Président HABYARIMANA puisqu'il s'agit de sa région natale.

Le problème se pose d'adapter notre dispositif militaire à la situation, en liant étroitement cette adaptation à nos démarches diplomatiques.

Il semble que, sauf évolution locale dramatique, aucune modification ne devrait être envisagée avant la conférence d'ARUSHA si celle-ci a lieu au plus tard le 16 février.

Trois initiatives militaires ont été étudiées avec le Quai d'Orsay, la Défense et vos conseillers pour l'Afrique :

- la relève de la compagnie de KIGALI. Il était prévu de la laisser jusqu'au 15 février. Son retrait définitif est difficilement envisageable, mais une relève devra alors techniquement avoir lieu à cette période.

- le renforcement du dispositif rwandais à RUHENGURI - GISENYI. Nos ressortissants qui résidaient dans cette région sont toujours regroupés à KIGALI. Il sera bientôt nécessaire de les orienter sur leur retour à leurs postes, coopérants notamment, ou sur l'abandon des missions de développement dans la zone. Si le retour à des conditions normales de vie était souhaité, nous pourrions accompagner temporairement cette évolution en mettant en place à RUHENGURI un détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) d'une trentaine d'hommes. Leur mission serait de renforcer notre coopération et de "durcir" le dispositif rwandais, composé d'unités récemment constituées, à l'exclusion de toute mission impliquant un contact avec les forces ougando-tutsies.

- un survol, volontairement visible, des régions sensibles du RWANDA, par nos avions de combat à partir de nos bases du centre de l'AFRIQUE.

Ces décisions apporteraient une aide certaine au Président HABYARIMANA et lèveraient toute ambiguïté, s'il en existait, vis-à-vis du Président MUSEVENI.

Elles comportent cependant le risque d'être (interprétées par les autorités rwandaises comme un soutien inconditionnel à leur politique. Si de telles décisions recevaient votre approbation, il importerait que le Ministère des Affaires Etrangères évalue le meilleur moment, sur le plan diplomatique, pour les mettre en oeuvre.)

Il sera nécessaire, simultanément, de bien informer le Président HABYARIMANA que nous confortons sa position afin de faciliter sa politique d'ouverture vers l'opposition interne et la prise en compte du dossier des réfugiés.

J. Lanxade

Amiral LANXADE

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

le 22 avril 1991

*L'Amiral*

*Chef de l'Etat-Major Particulier*

N O T E

à l'attention de Monsieur le Président de la République  
(sous couvert de Monsieur le Secrétaire Général)



OBJET : RWANDA. Point de situation.

La situation est calme sur l'ensemble du pays sauf à la frontière Nord-Ouest, où la zone proche de l'OUGANDA demeure l'objet de harcèlements de la part des rebelles ougando-tutsis.

Le détachement d'observateurs africains a commencé son installation près de la frontière ougandaise.

L'action de notre assistance technique dans l'instruction des forces rwandaises commence à donner des résultats appréciables. D'ores et déjà KIGALI peut être considérée comme hors de danger et le maintien de la compagnie française dans la capitale n'est plus militairement justifié. Ce maintien pourrait même apparaître contraire aux dispositions du cessez-le-feu, qui prévoit le retrait des troupes étrangères.

Le détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI) mis en place dans la région de RUHENGARI poursuit le recyclage des unités rwandaises et la formation des cadres de la zone. La sécurité de cette localité s'améliore constamment et il paraît difficile d'envisager un nouveau raid rebelle, sauf si l'Armée ougandaise apportait un soutien direct, peu probable dans le contexte actuel.

*J. Lanxade*

Amiral LANXADE